

Cadre de référence
Groupe de travail sur l'équipement de sécurité

Transports Canada et l'Association
canadienne des propriétaires et pilotes
d'aéronefs

Cadre de référence
Groupe de travail sur l'équipement de sécurité

GENERAL AVIATION SAFETY CAMPAIGN



1.0 Introduction

1.1 Contexte

L'aviation générale, qui compte 350 000 aéronefs et 700 000 pilotes dans le monde, représente une part importante du secteur de l'aviation. Au Canada, les opérations de l'aviation générale génèrent 36 000 emplois à temps plein et contribuent à la production économique nationale à raison de 9,3 G\$. Par ailleurs, l'Association canadienne des propriétaires et pilotes d'aéronefs (COPA) compte plus de 17 000 propriétaires et pilotes au Canada. À ce titre, l'aviation générale est très importante pour le secteur de l'aviation, et sa sécurité est prioritaire pour Transports Canada (TC).

Aux fins de la Campagne de sécurité de l'aviation générale (CSAG), l'aviation générale englobe tous les aéronefs de loisirs, notamment les hélicoptères, les planeurs, les ultralégers, les aéronefs de construction amateur et les aéronefs d'entraînement en vol (exploitants assujettis à l'article 406). Toutefois, elle exclut les aéronefs exploités en vertu de l'article 604, de même que les aéronefs pilotés dans le cadre de l'une ou l'autre des opérations prévues à l'article 700.

Le Groupe de travail sur l'équipement de sécurité fait partie des nombreux groupes de travail de l'aviation générale qui ont été mis sur pied en consultation avec le groupe de discussion et qui sont centrés sur l'analyse des données de sécurité et l'examen d'autres programmes internationaux de l'aviation générale.

1.2 Interprétation

Aux termes de ce cadre de référence :

un « **produit livrable** » désigne un produit ou un résultat concret que le Groupe de travail doit produire et transmettre à l'Équipe des initiatives de sécurité (EIS);

un « **objectif** » désigne un but à atteindre par le Groupe de travail;

un « **mandat** » désigne un ensemble de directives émises par le groupe de discussion par l'entremise de l'EIS;

une « **tâche** » désigne une mesure requise et/ou devant être prise par un ou plusieurs membres du Groupe de travail pour atteindre les objectifs.

Cadre de référence

Groupe de travail sur l'équipement de sécurité

1.3 Mandat

Le Groupe de travail sur l'équipement de sécurité a pour mandat :

- 1. de promouvoir les avantages et la disponibilité de l'équipement de sécurité (c.-à-d. des ceintures-baudriers) et d'élaborer des outils et du matériel éducatif pour encourager l'utilisation de ce dernier;*
- 2. de partager les pratiques exemplaires et de favoriser l'auto-éducation et la sensibilisation de la communauté de l'aviation générale, spécialement en ce qui a trait à la disponibilité et à l'utilisation de l'équipement de sécurité (c.-à-d. des ceintures-baudriers);*
- 3. de déterminer l'équipement de sécurité qui ne sera pas examiné ou installé en raison du coût élevé de l'installation ou d'obstacles réglementaires.*

1.4 Objectifs

Le Groupe de travail sur l'équipement de sécurité a été mis sur pied pour :

- mieux faire connaître les avantages liés à l'installation de l'équipement de sécurité;
- mieux faire connaître les avantages liés à l'utilisation de l'équipement de sécurité déjà installé;
- cerner les exigences réglementaires relatives à l'installation en rattrapage d'équipement de sécurité dans des aéronefs;
- augmenter le nombre d'installations d'équipement de sécurité dans des aéronefs de l'aviation générale;
- réduire le nombre de blessures et de décès associés à la non-utilisation des ceintures-baudriers.

1.5 Tâches

- Dresser une liste des fabricants des ceintures-baudriers installées en rattrapage en Amérique du Nord.
- Se procurer une liste détaillée des marques et modèles d'aéronefs pour lesquels des ceintures-baudriers sont disponibles et comparer cette liste au registre des aéronefs de TC.
- Déterminer les coûts et les avantages accrus en matière de sécurité associés à l'installation en rattrapage de ceintures-baudriers dans des aéronefs.
- Déterminer les exigences réglementaires relatives à l'installation en rattrapage de ceintures-baudriers dans des aéronefs.

Cadre de référence

Groupe de travail sur l'équipement de sécurité

- Consulter le *Règlement de l'aviation canadien* actuel relativement à l'obligation des propriétaires d'aéronef de contracter une assurance-responsabilité.
- Élaborer des programmes et des documents qui augmentent la sensibilisation à l'importance d'utiliser les ceintures/ceintures-baudriers et autre équipement de sécurité appropriés.
- Élaborer des documents promotionnels et/ou éducatifs liés à l'équipement de sécurité.

1.6 Produits livrables

Le Groupe de travail sur l'équipement de sécurité présentera un rapport à l'EIS, qui fournira :

- une liste des fabricants des ceintures-baudriers installées en rattrapage en Amérique du Nord;
- une liste détaillée des marques et modèles d'aéronefs pour lesquels des ceintures-baudriers sont disponibles, qui aura été comparée au registre des aéronefs de TC;
- un aperçu des exigences réglementaires relatives à l'installation en rattrapage de ceintures-baudriers dans des aéronefs;
- des recommandations de programmes et de documents promotionnels et/ou éducatifs connexes qui augmentent la sensibilisation à l'importance d'utiliser les ceintures/ceintures-baudriers appropriés;
- des recommandations de programmes et de documents promotionnels et/ou éducatifs connexes visant d'autre équipement de sécurité.

2.0 Composition, rôles et responsabilités

Le Groupe de travail sur l'équipement de sécurité se compose d'experts clés internes et externes. La section ci-après définit les rôles et responsabilités de tous les membres qui participent au groupe de travail et qui contribuent aux résultats de ce dernier. Un organigramme figure à l'annexe A.

2.1 Groupe de discussion

Le groupe de discussion se compose de partenaires de l'industrie de l'aviation générale qui contribueront de manière importante au succès de la campagne. Tous les changements à la portée de la CSAG effectués par le groupe de travail requièrent l'appui du groupe de

Cadre de référence

Groupe de travail sur l'équipement de sécurité

discussion et l'approbation des gestionnaires de TC. Les membres du groupe de discussion sont chargés :

- d'assister et de participer aux réunions du groupe;
- de participer à l'élaboration de la CSAG, en partageant les ressources et l'information pertinentes;
- de prendre part aux consultations et/ou à l'examen des nouvelles publications et des nouveaux produits.

2.2 Initiative de sécurité

L'EIS est composée d'employés de TC et de la COPA et agira à titre d'organe directeur pour les groupes de travail. Elle est responsable de la coordination et de la gestion des groupes de travail et doit assurer le suivi des produits livrables fournis par ces derniers.

L'EIS tiendra à jour un registre de tous les produits livrables. Lorsque ces derniers auront été mis en œuvre, elle évaluera leur efficacité au moyen de critères de rendement précis propres à chacun.

2.3 Responsable du groupe de travail

Le responsable du groupe de travail est chargé d'en assurer la direction. Il est responsable, notamment, d'assigner les tâches, d'organiser les réunions et d'assurer la liaison avec les partenaires de l'industrie et l'EIS.

Le responsable du groupe de travail s'assurera que le groupe respecte la portée de son mandat, que les objectifs sont atteints et que les produits livrables exigés sont fournis à l'EIS dans les délais impartis.

Le responsable du groupe de travail relève de l'EIS.

2.4 Membres du groupe de travail

Divers experts internes et externes apporteront une précieuse contribution au présent groupe de travail, surtout ceux :

- qui ont de l'expérience en maintenance;
- qui ont travaillé, directement ou indirectement, avec l'aviation générale pour assurer des fonctions liées à la maintenance;
- qui possèdent une bonne connaissance des règlements et des normes visant la maintenance et/ou le processus de certification;

Cadre de référence

Groupe de travail sur l'équipement de sécurité

- un intérêt pour l'équipement de sécurité propre aux aéronefs de l'aviation générale et/ou une bonne connaissance de ce dernier;
- la capacité de mener des recherches, de collaborer avec les fabricants, les organismes de réglementation et la communauté de l'aviation générale et de recueillir des renseignements auprès d'eux.

Selon le mandat du groupe de travail, les membres du groupe sont chargés :

- d'analyser, d'examiner et de proposer des sujets de discussion possibles concernant l'équipement de sécurité;
- d'examiner les questions non réglementaires et les outils liés à l'équipement de sécurité.

Les membres remplissent leurs rôles de manière intègre, en se servant de leur expertise et de leur expérience et en se montrant ouverts au dialogue et à la délibération.

À l'occasion, les responsabilités des membres peuvent aussi comprendre d'être disponible et prêt à participer à des échanges de courriels, à des téléconférences, à des vidéoconférences et à des réunions, notamment des réunions par Internet.

3.0 Administration des réunions

3.1 Fréquence des réunions

Le groupe de travail se réunira pour discuter et examiner diverses questions liées à l'équipement de sécurité qui s'appliquent au mandat de la campagne.

Le Groupe de travail sur l'équipement de sécurité se réunira, au besoin, par téléconférence, par vidéoconférence ou en personne, en fonction de l'emplacement et de la disponibilité des membres.

Des réunions spéciales peuvent aussi être prévues en fonction des besoins opérationnels. En dehors des réunions, les communications seront centralisées par l'entremise de la liste de diffusion de l'Administration centrale.

3.2 Consignation des progrès réalisés par le groupe de travail

Les documents de chaque réunion du groupe de travail seront distribués aux membres du groupe et à l'EIS.

4.0 Évaluation

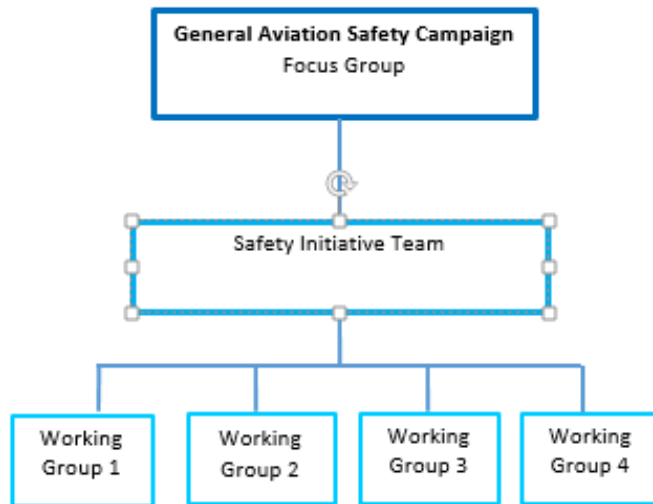
L'efficacité du matériel promotionnel sera examinée et évaluée afin de déterminer si les objectifs liés à la sécurité ont été atteints.

Lorsque les produits livrables auront été mis en œuvre, leur efficacité sera évaluée au moyen de critères de rendement précis propres à chacun.

BRANCH

Cadre de référence Groupe de travail sur l'équipement de sécurité

Annexe A



Cadre de référence Groupe de travail sur l'équipement de sécurité

Annexe B

Activité	Public	BPR	Date cible	Notes
Lancement initial		GFS et ECPT	Juin 2018	À la convention de la COPA
Réunion de démarrage		Responsable du groupe de travail	Août 2018	Un membre de l'EIS présentera le groupe et passera en revue le cadre de référence
Début des travaux			Août 2018	
Le point sur l'état d'avancement			Novembre 2018	Sera présenté au groupe de discussion